

Notre association **fable ~ lab** a été créée en Seine-Saint-Denis en 2018 pour que toutes et tous, nous nous sentions plus libres grâce à la lecture, à l'écriture et à l'expression.

Entre 2019 et 2021, la Caisse d'Allocations Familiales **CAF** de Seine-Saint-Denis ⁹³ a apporté son soutien à notre recherche-action pour étudier la question de l'accès au métier d'assistante maternelle * et de l'accès à ce mode d'accueil pour les parents, par le prisme des langues.

Nous vous laissons découvrir cette synthèse qui reprend les éléments essentiels de l'étude.

Une *assistante maternelle* (car ce sont majoritairement des femmes) accueille et accompagne le bien-être et l'éveil d'enfants, principalement de jeunes enfants.

Ici, nous nous intéressons aux assistantes maternelles qui travaillent chez elles ou en Maisons d'Assistants Maternelles (MAM).

un *peu*
de contexte

La Seine-Saint-Denis est un département jeune! Son taux de natalité est le plus fort de France métropolitaine

Taux de natalité

{ 17,4 naissances pour 1 000 habitants
en Seine-Saint-Denis

{ 11,1 naissances pour 1 000 habitants
en France.

Mais comment sont gardés ces enfants ?

Enfin assez peu via
des modes d'accueil formels.

Taux de couverture des modes d'accueil en 2017

31%
en Seine-Saint-Denis

74%
à Paris

58%
en France

**Un paradoxe : les assistantes
maternelles pourraient
contribuer à combler ce vide
mais leur activité diminue.**

500 *assistantes maternelles
en moins entre 2015 et 2019¹*

en Seine-Saint-Denis

17% *d'assistantes
maternelles inactives²*

en Seine-Saint-Denis

Les langues en Seine-Saint-Denis c'est...

{ ...une multitude
de langues
à valoriser !

{ ...un enjeu
fort autour
de la maîtrise
du français.

Cette étude apporte
des éléments de réponses
à une question très concrète :

*Les langues peuvent-elles relier
des assistantes maternelles
en quête d'activité et des parents
en quête de mode de garde ?*

Nos résultats montrent
qu'elles peuvent créer ce lien.
Encore faut-il qu'elles soient prises
en compte, mises en valeur.



On vous
explique !

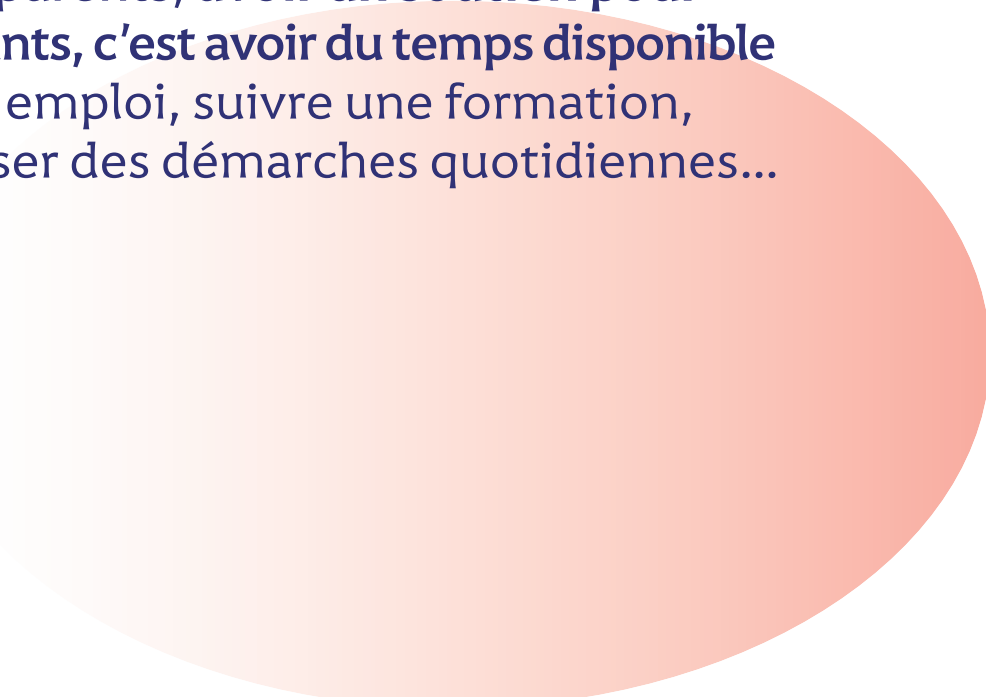
Une langue commune pour rassurer.

« Dans certaines familles, la langue est un réel enjeu. Par exemple, l'enfant de 10 ans traduit et fait l'intermédiaire ; l'assistante maternelle nous appelle car il y a une incertitude sur la compréhension... Mais je pense aussi au cas d'une autre famille, l'assistante maternelle parlait arabe donc cela aidait pour les échanges. » / —————

Témoignage du Pôpe

Les familles allophones, dont la langue première est une autre langue que le français, sont souvent **éloignées des mode de garde proposés par le service public** et se retrouvent à mettre en place des solutions informelles: de la “*débrouille*” (la famille, les voisines) aux solutions plus “*radicales*” (arrêter de travailler).

S'exprimer dans une autre langue peut alors être **une main tendue vers des parents qui ont besoin d'échanger dans une langue avec laquelle ils sont à l'aise** pour confier leur enfant à une assistante maternelle. Pour ces même parents, **avoir un soutien pour garder leurs enfants, c'est avoir du temps disponible** pour trouver un emploi, suivre une formation, ou encore, réaliser des démarches quotidiennes...





Le plurilinguisme, une compétence qui se valorise.

*Pour les assistantes maternelles,
toutes les langues sont des compétences
qui peuvent leur permettre d'être rémunérées
davantage pour un service en plus,
mais aussi de se distinguer pour trouver
plus de familles avec qui travailler !*

Prenons des exemples concrets...

Maîtriser d'autres langues peut répondre aux parents qui recherchent pour leurs enfants, une continuité de leurs langues familiales à travers le mode de garde. Par exemple, devant la récurrence de demandes de familles pour apprendre l'espagnol à leurs enfants, trois assistantes maternelles hispanophones ont décidé d'ouvrir une MAM bilingue espagnol-français.

«On trouvait que notre point fort c'était notre langue maternelle et que ici, en France, en général les gens apprécient beaucoup notre langue ».

Maribel*, co-fondatrice de la MAM

Mais le plurilinguisme est également une proposition pour les parents qui souhaitent faire découvrir à leurs enfants un éveil à de nouvelles langues.

« Les parents ils veulent de plus en plus que leurs enfants découvrent des choses quand ils sont petits, parce que c'est des éponges ».

Sophia*, assistante maternelle

Plaidoyer pour des assistantes maternelles dont le français n'est pas la langue première.

Le texte qui encadre la profession d'assistante maternelle impose une certaine maîtrise de la langue française à l'oral. Cela va de paire avec une professionnalisation du métier que les assistantes maternelles sont les premières à revendiquer.

Mais parfois les exigences des professionnelles de la petite enfance et des parents dépassent les exigences de ce cadre réglementaire. Le niveau d'expression en français peut alors être l'objet d'une attention excessive et les autres langues d'une méfiance.

Nous défendons une mise en visibilité et un débat commun autour de la question linguistique : sur le niveau de français réellement nécessaire pour l'exercice du métier et sur la valorisation des compétences que représentent les autres langues.

Sans quoi, le département de Seine-Saint-Denis se prive de futures assistantes maternelles compétentes et motivées par un métier en tension et exigeant.